



Mairie de Saint-Martin-De-Valamas

LETTRE D'INFORMATIONS DECEMBRE 2017

Saint-Martin-de-Valamas, le 25 novembre 2017

Avec la parution de cette lettre d'informations mensuelle, le conseil municipal ainsi que le personnel administratif et technique vous souhaitent à toutes et à tous **un Joyeux Noël et d'excellentes Fêtes.**

Afin de clôturer cette année, comme le veut la tradition, **le 24 Décembre à 17h30 sur la place : feux de bengale suivi de la descente du clocher par le Père Noël**, vin chaud et rôties de châtaignes offerts par l'amicale des Sapeurs-Pompiers et la municipalité.

MARCHE DE NOEL ECOLE ST JOSEPH : Samedi 2 décembre 2017, à partir de 14h, place de la Mairie.

Le marché de Noël de l'école St Joseph fait peau neuve :

Nouveau dès 11 heures : Vente de boudin

A 14h30 : Concert des Petites notes de Rochebonne, à l'église, balade en poneys, photos avec le père Noël, stands artisanaux (miel, foie gras, décorations, ...), buvette et alimentation.

Une belle après-midi en perspective, on vous attend nombreux !!!!

CHORALE "LES PETITES NOTES DE ROCHEBONNE"

La chorale "Les petites Notes de Rochebonne" donnera deux concerts de Noël :

* **A l'église de St Martin, le samedi 2 décembre à 14h30**, à l'occasion du marché de Noël organisé par les enfants de l'école St Joseph.

* **A l'église d'Arcens, le dimanche 10 décembre à 16h00.**

Libre participation

VENTE DE CHOCOLATS DE NOEL AU PROFIT DE L'ECOLE PUBLIQUE :

Au mois de décembre, les élèves de l'école publique vont vendre chez les particuliers des chocolats belges.

Le bénéfice de l'opération permettra de financer une partie de leur futur voyage scolaire à la mer, sur le thème des grands navigateurs, qui se déroulera au mois d'avril 2018.

SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique proposera des bougies, le **samedi 2 décembre**, à la sortie de la messe, ensuite **sur le marché le jeudi 7 décembre**, si le temps le permet. Vous pouvez également en trouver à la boutique ; les bénéfices de cette vente seront répartis de la façon suivante : 1/3 pour nous, 1/3 pour la délégation et 1/3 pour les migrants du Sénégal. Notre boutique est ouverte à tous, à des prix modiques. Ce mois-ci vous trouverez, en plus des vêtements, aussi des jouets. N'hésitez pas à pousser la porte, c'est une entrée libre.

L'accueil convivial aura lieu **le 1er et le 15 décembre, à la Mairie annexe**. Si vous voulez passer un moment avec d'autres, on vous attend et on finit toujours par un petit goûter. A l'année prochaine

CEREMONIE DU 05 DECEMBRE

A ST MARTIN : à 11h00 Cérémonie au Monument aux Morts en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

- **Mercredi 06 Décembre** : Saint-Nicolas « Friandises et contes » / Mon beau sapin
- **Mercredi 13 Décembre** : L'atelier des lutins/ ciné et goûter de Noël
- **Mercredi 20 Décembre** : Le défilé des Pères Noël et photokooth. Venez tout de rouge vêtu. **Surprise De Noël**

Rappel des horaires du centre : de 7h15 à 12h15 + pause déjeuner et de 13h15 à 17h15. Renseignements au 04.75.30.48.92

AFM TELETHON DES POMPIERS DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX

Le défi des pompiers pour le téléthon consistera à rallier Saint Agrève à Saint Sauveur de Montagut en parcourant la vallée de l'Eyrieux à vélo.

Nous partirons de Saint Agrève, puis nous passerons à Saint Martin de Valamas (le vendredi vers 18H), le Cheylard, Saint Pierreville, Saint Sauveur de Montagut, Saint Fortunat, Vernoux, Chalencou pour enfin arriver à Saint Sauveur De Montagut.

Une vente de saucisses fraîches à la population sera réalisée le **Vendredi 8 Décembre à partir de 16h30**, ainsi que le **Samedi 9 Décembre à partir de 10h00, Place de la Mairie de Saint-Martin-de-Valamas.**

Un repas suivi d'un bal, au profit de l'AFM-Téléthon sera organisé à Saint Sauveur de Montagut, ouvert à la population le **Samedi 9 Décembre.**

Une tombola est proposée dans tous les commerces de la vallée de l'Eyrieux et du plateau : 1^{er} lot : vélo électrique d'une valeur de 1 200 €.

U.S.S.M – MATCHS A DOMICILE STADE de Champchiroux

Dimanche 10 décembre à 10h00 : USSM U17 (équipe 1) contre Clérieux St Bard

Samedi 16 décembre à 14h00 : Plateau Débutants (U7 - U9)

Samedi 16 Décembre à 15h30 : USSM U15 (équipe 2) contre Romans

Dimanche 17 Décembre à 14h30 : USSM Seniors contre Sarras Sports Entente

Retrouvez toute l'actualité de l'USSM sur notre site internet : us-st-martinoise.footeo.com

PERMANENCE CPAM

Les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont lieu à **la Maison de Santé les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9h à 12h.**

GOUTER ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

Vendredi 15 décembre, à 15 heures, à la salle polyvalente, une après-midi festive permettra de lancer les fêtes de fin d'année en compagnie des aînés de la commune. La remise des colis clôturera ce temps festif. Les personnes qui ne peuvent pas se rendre directement à la salle polyvalente le moulinage sont invitées à se faire connaître en contactant la mairie au 04 75 30 41 76 afin d'organiser le service de transport pour venir les chercher à domicile et les raccompagner. Pour celles qui ne pourront pas se joindre à ce moment convivial, les membres du conseil les rencontreront directement à leur domicile. Les colis seront gardés en mairie jusqu'au 13 janvier 2018.

Les maires, conseillers municipaux, membres des CCAS des communes voisines et de la commune de Saint-Martin-De-Valamas organisent une collation pour les résidents de la Maison de retraite La Cerreno, **le Mercredi 13 décembre, à partir de 14h30 à la Maison de Retraite.**

MEDIATHEQUE DES BOUTIERES- COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX

Informations : 04-75-30-63-95, mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr

Ouvert mardi mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30, jeudi et samedi de 10h à 12h

Rappel: inscription gratuite pour les moins de 18 ans, individuel : 5€

Bébés-lecteurs

La médiathèque organise une lecture pour les bébés

Samedi 16 novembre, à 10h30 pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents

Entrée gratuite

ARRET MINUTE CRECHE / HALTE GARDERIE

Rappel : Par arrêté municipal, le stationnement de tous les véhicules sur deux des cases de parking situées devant la crèche / halte-garderie, est **limité à 10 minutes**. Ceci afin de faciliter l'accès au centre multi-accueil.

Faisons un effort significatif afin d'éviter les désagréments de la verbalisation... !

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION et PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le début de l'année 2017, l'Etat modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise (certificat d'immatriculation). Les mairies équipées d'un dispositif de recueil ont d'ores et déjà mis en place les nouvelles procédures relatives à la délivrance de la carte d'identité et des passeports. Désormais, ce sont les **cartes grises et les permis de conduire** qui seront délivrés par voie dématérialisée.

A partir du **6 novembre 2017**, sur tout le territoire national, préfetures et sous-préfetures se modernisent et n'instruiront plus les demandes de titre liées aux certificats immatriculation et aux permis de conduire. Ces compétences sont transférées à des Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) et l'intégralité des démarches sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7, sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr.

Tous les usagers sont donc invités à effectuer leurs démarches par internet, depuis leur domicile ou, pour certaines opérations, par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

Les dossiers papiers envoyés par voie postale seront renvoyés à l'expéditeur avec une notice expliquant la démarche en ligne.

Pour plus d'informations, je me rends sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018– du 18 JANVIER au 17 FEVRIER 2018

En 2018, notre commune est concernée par le recensement de sa population qui se déroulera du **18 janvier au 17 février 2018**.

Le recensement détermine la population légale de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement de la population se fait en partenariat étroit entre la commune et la direction régionale de l'INSEE. Il permet de fournir des données socio-démographiques et de constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires par l'Insee, les noms et adresses ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

La dernière enquête de recensement de notre commune remonte à 2013 (cycle de 5 ans).

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera à votre domicile.

Désormais chaque personne aura le choix :

- ⇒ **De se faire recenser en ligne** en se connectant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr à l'aide d'identifiants remis par l'agent recenseur.
- ⇒ **Ou bien en cas d'impossibilité, vous pourrez remplir les questionnaires papier** remis par l'agent recenseur qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Appel à candidatures pour le recrutement de 3 agents recenseurs

Pour mener à bien ce recensement, la Mairie de St Martin de Valamas lance un appel à candidatures pour le recrutement de trois agents recenseurs. Chaque agent se verra confier un secteur géographique à recenser, il sera formé et rémunéré.

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

Etre disponible – avoir un bon relationnel – respecter le secret statistique et la confidentialité des données collectées – être méthodique et ordonné – avoir le permis de conduire et disposer d'un véhicule – avoir un téléphone portable

Début du contrat de travail : Jeudi 4 Janvier 2018

Fin du contrat de travail : Jeudi 28 Février 2018

Date limite de dépôt des candidatures en Mairie : Lundi 18 Décembre 2017 à 12 heures

Monsieur Le Maire et le conseil municipal vous convient à la CEREMONIE DES VOEUX
le **Vendredi 12 Janvier 2018 à 18 heures** à la salle Polyvalente.
Nous aurons le plaisir de partager un moment convivial en votre présence.

Retrouvez ces informations en ligne sur le site de la commune :
www.saintmartindevalamas.com